Fiche de données de sécurité

Copyright,2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	10-2818-2	**Numéro de version:**	14.03
Date de révision:	21/12/2022	**Annule et remplace la version du :**	05/08/2022

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Trouble Shooter™ Super Détergent

Numéros d'identification de produit
61-5000-6131-4 FZ-0100-0465-8

7100134190 7000081989

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Nettoyage et entretien des sols durs et des surfaces encrassées.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Ce produit a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.
Ce produit a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 3 - Aérosol 3; H229
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
Danger

Symboles :
SGH05 (Corrosion)

Pictogrammes

MENTIONS DE DANGER:

H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H314a	Provoque de graves brûlures de la peau.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260E	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.

9% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

9% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.
9% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

Note sur l'étiquetage
Mise à jour selon le règlement des détergents Note K s'applique
Ingrédients requis selon le règlement des détergents 648/2004 (non demandé pour une étiquette professionnelle): <5%: agent de surface non-ioniques. Contient: Parfums, d-Limonène.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Eau	Mélange	60 - 90	Substance non classée comme dangereuse
2-Butoxyéthanol	(N° CAS) 111-76-2 (N° CE) 203-905-0	10 - 15	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 1200 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	(N° CAS) 68476-86-8 (N° CE) 270-705-8	5 - 10	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota K,S,U STOT SE 3, H336
2-Aminoéthanol	(N° CAS) 141-43-5 (N° CE) 205-483-3	< 4 - 5	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335 Tox.aquatique chronique 3, H412
Alcools, C12-15, éthoxylés	(N° CAS) 68131-39-5 (N° CE) 500-195-7	< 0,9 - 1	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Tox. aquatique chronique 2, H411

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
2-Aminoéthanol	(N° CAS) 141-43-5 (N° CE) 205-483-3	(C >= 5%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les

sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Diluer avec un important excés d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2-Butoxyéthanol	111-76-2	VLEPs France	VLEP(8 heures): 49 mg/m3 (10 ppm); VLCT (15 minutes): 246 mg/m3 (50 ppm)	la peau
2-Aminoéthanol	141-43-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 2.5 mg/m3; VLCT (15 minutes) : 7.6 mg/m3 (3 ppm)	la peau

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Elastomères fluorés	0.4	=> 8 heures
Polymère laminé	>0.30	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Pétrole
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	11 - 12,1
Viscosité cinématique	80,2 mm²/s
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,967 g/ml - 1,027 g/ml
Densité relative	0,967 - 1,027 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	60 - 90 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur

Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Cutané	Cochon d'Inde	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Cochon d'Inde	LC50 > 2,6 mg/l
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Cochon d'Inde	LD50 1 200 mg/kg
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
2-Aminoéthanol	Inhalation - Vapeur	Classification officielle	LC50 estimé à 10 - 20 mg/l
2-Aminoéthanol	Cutané	Lapin	LD50 2 504 mg/kg
2-Aminoéthanol	Ingestion	Rat	LD50 1 089 mg/kg
Alcools, C12-15, éthoxylés	Cutané	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Alcools, C12-15, éthoxylés	Ingestion	Rat	LD50 1 200 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Corrosif
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Aminoéthanol	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Jugement professionnel	Irritant sévère
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant sévère
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Aminoéthanol	Lapin	Corrosif
Alcools, C12-15, éthoxylés	Non disponible	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
2-Butoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié
2-Aminoéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
2-Butoxyéthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	In vitro	Non mutagène
2-Aminoéthanol	In vitro	Non mutagène
2-Aminoéthanol	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-Butoxyéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 760 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,48 mg/l	Pendant l'organogenèse
2-Aminoéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 225 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
2-Aminoéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 616 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 902 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	Foie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 72 mg/kg	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 451 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio	NOAEL Non disponible	

		central		nnel		
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Composants similaires	NOAEL Non disponible	
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		NOAEL Non disponible	
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié		NOAEL Non disponible	
2-Aminoéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,15 mg/l	6 Mois
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Chien	LOAEL 1,9 mg/l	8 jours
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 69 mg/kg/jour	13 semaines
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	
2-Aminoéthanol	Inhalation	Foie | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,656 mg/l	5 semaines
2-Aminoéthanol	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Boue activée	Expérimental	16 heures	IC50	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Huître	Expérimental	96 heures	LC50	89,4 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1 840 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1 474 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 550 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	679 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	68476-86-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
2-Aminoéthanol	141-43-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	198 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	2,5 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	105 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	27,04 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Medaka	Expérimental	41 jours	NOEC	1,24 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,85 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Boue activée	Expérimental	30 minutes	IC50	>1 000 mg/l
2-Aminoéthanol	141-43-5	Usine	Expérimental	21 jours	EC50	1 290 mg/kg (poids sec)
2-Aminoéthanol	141-43-5	Ver rouge	Expérimental	35 jours	LC50	3 715 mg/kg (poids sec)
2-Aminoéthanol	141-43-5	Collembole	Expérimental	28 jours	LC50	1 893 mg/kg (poids sec)
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Bactéries	Estimé	16,9 heures	EC10	>10 000 mg/l
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	1 mg/l
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	0,48 mg/l
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,85 mg/l
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,14 mg/l
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	0,32 mg/l
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,5 mg/l

Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,083 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	90.4 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	68476-86-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
2-Aminoéthanol	141-43-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
2-Aminoéthanol	141-43-5	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	>90 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
2-Aminoéthanol	141-43-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.5 heures (t 1/2)	
Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	64-79 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.81	
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	68476-86-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	68476-86-8	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.8	
2-Aminoéthanol	141-43-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.3	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	Expérimental BCF - Poisson	72 heures	Facteur de bioaccumulation	310	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	67 l/kg	
2-Aminoéthanol	141-43-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	200-500 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
07 07 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, NON INFLAMMABLES, CONTENANT DES SUBSTANCES DE LA CLASSE 8, GROUPE D'EMBALLAGE III	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.2(8)	2.2(8)	2.2(8)
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5C	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Gaz de pétrole liquélifés adoucis	68476-86-8	10	50

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H314a	Provoque de graves brûlures de la peau.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr